

CANADA  
 PROVINCE DE QUEBEC  
 COMTE DE MONTMORENCY

Procès-verbal de la session régulière du conseil du Village de Sainte-Pétronille, tenue le lundi huit (8) avril deux mille treize, à la mairie, à 20 heures et à laquelle sont présents monsieur Harold Noël, maire, mesdames Lyne Gosselin et Sophie Côté ainsi que messieurs Enrico Desjardins et Éric Bussière, conseillers.

M. Harold Noël, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte et fait la lecture de l'ordre du jour.

2013-047

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Sophie Côté, appuyé par Enrico Desjardins et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du 8 avril 2013.

ADOPTÉE

2013-048

**Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 4 mars 2013**

Il est proposé par Lyne Gosselin, appuyé par Sophie Côté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 4 mars 2013.

ADOPTÉE

2013-049

**Dépôt de documents**

Rapport de l'inspecteur en bâtiments des mois de mars 2013

2013-050

**Dépôt et acceptation du rapport financier de l'année 2013**

Monsieur le maire fait un court résumé des résultats:

<b><i>Village de Sainte-Pétronille</i></b>				
<b><i>Rapport financier 2012</i></b>				
		<b>2012</b>		<b>2011</b>
<b>REVENUS</b>		<b>RÉEL</b>	<b>BUDGET</b>	<b>RÉEL</b>
Taxes foncières		963 170	952 916	917 935
Paielements tenant lieu de taxes		16 125	19 032	20 079
Transferts / Subventions		50 574	25 000	29 524
Services rendus		38 557	30 425	34 746
Imposition de droits		97 000	43 100	67 298
Amendes et pénalités		1 397	3 000	2 742
Intérêts		4 647	4 000	7 573
<b>TOTAL</b>		<b>1 171 470</b>	<b>1 077 473</b>	<b>1 079 897</b>
<b>CHARGES</b>				
Administration générale		360 920	388 498	334 512
Sécurité publique		245 129	248 600	244 214
Transport		204 212	208 000	179 654
Hygiène du milieu		88 320	112 935	89 172
Aménagement et urbanisme		32 309	25 040	11 570
Loisirs et culture		124 232	134 400	122 394
Frais de financement		0	0	0
Amortissement des immobilisations		70 006		65 034
<b>TOTAL</b>		<b>1 125 128</b>	<b>1 117 473</b>	<b>1 046 550</b>

<b>Excédent de l'exercice</b>		<b>46 342</b>	<b>-40 000</b>	<b>33 347</b>
Amortissement des immobilisations		70 006		65 034
Activités d'investissement		-32 438		-40 295
Surplus accumulé non affecté			40 000	
Surplus accumulé affecté		40 000		42 000
<b>TOTAL</b>		<b>77 568</b>	<b>40 000</b>	<b>66 739</b>
<b>Excédent de trésorerie</b>		<b>123 910</b>	<b>0</b>	<b>100 086</b>

**En conséquence**, il est proposé par Éric Bussière, appuyé par Enrico Desjardins et résolu unanimement que le Conseil municipal accepte, tel que présentés, les rapports financier et de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

ADOPTÉE

2013-051

**Nomination du maire suppléant**

Il est proposé par Éric Bussière, appuyé par Sophie Côté et résolu unanimement de nommer Enrico Desjardins à titre de maire suppléant.

ADOPTÉE

2013-052

**Demande de commandite pour l'Ile en blues**

Il est proposé par Enrico Desjarins, appuyé par Éric Bussière et résolu unanimement de verser un montant de 200 \$ pour l'événement l'Ile en blues.

ADOPTÉE

2013-053

**Souper bénéfice de la télévision d'ici**

Il est proposé par Enrico Desjardins, appuyé par Lyne Gosslein et résolu unanimement d'acheter deux billets pur une valeur de 200 \$ pour le souper bénéfice de la télévision d'ici.

ADOPTÉE

2013-054

**Commandite pour le fonds-fondation Pierre Perrault**

Il est proposé par Éric Bussière, appuyé par Enrico Desjardins et résolu unanimement de verser un montant de 100 \$ pour soutenir le fonds-fondation Pierre Perrault

ADOPTÉE

2013-055

**Souper bénéfice pour la fondation François-Lamy**

Il est proposé par Éric Bussière, appuyé par Enrico Desjardins et résolu unanimement d'acheter deux billets d'une valeur de 170 \$ pour soutenir la fondation François-Lamy

ADOPTÉE

2013-056

**Demande de participation au programme "Changez d'air"**

**CONSIDÉRANT** que les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;

**CONSIDÉRANT** que le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal;

**CONSIDÉRANT** que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a été mandatée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'Île de Montréal;

**CONSIDÉRANT** que l'AQLPA lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « CHANGEZ D'AIR! » offrant une remise jusqu'à 400\$ pour les vieux poêles et 500\$ pour les fournaises et jusqu'à 100\$ pour le système d'évent;

**CONSIDÉRANT** que l'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant 5000 vieux appareils de chauffage;

**CONSIDÉRANT** que ce programme se déroule en deux phases;

**CONSIDÉRANT** que la première phase est ouverte à toute la population du Québec et se termine après avoir versé 2500 remises, ou au 31 décembre 2012, selon la première éventualité;

**CONSIDÉRANT** que la participation des municipalités est requise dans une deuxième phase qui débute le 1<sup>er</sup> janvier 2013, lesquelles viennent bonifier le programme, en attribuant un montant additionnel de 100\$ pour chaque vieil appareil de chauffage au bois, portant la remise totale à 200\$ pour un retrait et à 500\$ (poêle) ou 600\$ (fournaise) pour le remplacement par un appareil de chauffage certifié EPA ou ACNOR B415.1 qui émet 70 % moins de particules fines ;

IL EST PROPOSÉ par Sophie Côté, secondé par Lyne Gosselin et unanimement résolu,

QUE la Municipalité du village de Sainte-Pétronille désire participer au programme en accordant un montant de cent dollars (100\$) par vieux appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire, jusqu'à concurrence de 25 poêles remplacés.

ADOPTÉE

2013-057

**Demande de changement d'adresse**

**Attendu qu'il** existe à Sainte-Pétronille plusieurs résidences ayant comme numéro civique le 293, chemin du Bout-de-l'Île ;

**Attendu que** des lettres permettent de différencier chacune des propriétés concernées;

**Attenu qu'une** seule de ces résidences ne possède pas de lettre à son numéro civique;

**Attendu que** cette situation crée de nombreuses confusions ;

**Attendu que** l'ajout d'une lettre à ce numéro civique permettra d'éliminer les problèmes inhérents à cette situation ;

**En conséquence**, il est proposé par Éric Bussière, appuyé par Lyne Gosselin et résolu unanimement de modifier l'adresse de la résidence sise au 293, chemin du Bout-de-l'Ile par le 293-G, chemin du Bout-de-l'Ile.

ADOPTÉE

2013-058

**Comptes à payer**

Il est proposé par Éric Bussière, appuyé par Lyne Gosselin et résolu unanimement de payer les comptes suivants :

André Goulet enr.	22.85
Association des directeurs municipaux du Québec	33.72
Bell Canada	312.27
Bell Mobilité	105.77
CARRA	384.60
Christophe Simard	825.00
Croix Rouge canadienne	158.10
Daniel Laflamme	1 042.67
Desjardins sécurité financière	888.80
EBQM la vie au bureau	184.77
Fonds de l'information sur le territoire	9.00
Franbert	11 689.13
Gabriel Gosselin	1 225.00
Groupe Altus	1 724.63
Harold Noël	144.00
Huiles Simon Giguère	1 416.40
Hydro-Québec	1 123.75
Imagière	1 180.79
Imprimerie Irving	155.69
JMD Excavation	1 199.89
Mallette	3 449.25
MBH Mnobilier de bureau	4 156.70
Ministre du Revenu du Québec	3 139.24
M.R.C. de l'Île d'Orléans (quote-part)	46 301.67
M.R.C. de l'Île d'Orléans (ordures)	5 615.94
M.R.C. de l'Île d'Orléans (Journal Autour de l'Ile)	549.42
M.R.C. de l'Île d'Orléans (Évaluation)	1 164.51
P. Aubut	16.10
Petite caisse	202.45
PG Solutions	483.76
Receveur général du Canada	1 208.70
Réno Dépôt	217.36
Réseau biblio	604.64
Salaires - Employés	17 073.20
Sécurité publique (SQ)	87 904.00
Société canadienne des Postes	59.23
Unicoop	125.28
Vision 3W	11.50
<b>Total</b>	<b>196 086.93</b>

2013-059

**Levée de la session**

La levée de la session est proposée par madame Mireille Morency à 20 heures 55 minutes.

ADOPTÉE

---

Jean-François Labbé  
Directeur général/secrétaire-trésorier

---

Harold Noël, maire

